



Comité Lyonnais de Bridge

100 route de Paris
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

☎ : 04.78.42.10.89

Mail : secretariat.colybridge@gmail.com

Site : colybridge.fr

Convocation : Finale de Comité Senior Open Expert x 4

Les détails d'organisation ci-dessous constituent votre convocation à cette compétition.

Date : **Jeudi 12 mars et vendredi 13 mars 2026**

Lieu : **Maison du Bridge**
100 route de Paris
69260 Charbonnières-Les-Bains
Tél : 04.78.42.10.89

ATTENTION : stationnement en dehors du parking couvert vous expose à une amende de 135 €.

Nombre d'équipes : 42

Organisation : 8 matchs de 9 donnes

Droits de table : 150 € par équipe (par chèque)

Horaires : *Les équipes doivent se présenter au moins 15 minutes avant la compétition*

Les deux jours : 13 h 30 – 14 h 50 – 16 h 10 – 17 h 30
(fin avant 19 h 00)

Arbitre : Christophe PARDON : port. : 06.05.49.39.34

Nombre de qualifiés : environ 8 équipes

Finale de ligue : **Mardi 19 mai 2026 et le mercredi 20 mai 2026 à GRENOBLE**

Veuillez noter qu'il est obligatoire d'avoir une feuille de convention remplie.

Consultez le Règlement National des Compétitions, Article 84.6, pour plus d'informations.

ATTENTION : voir les nouvelles dispositions concernant les Conventions Peu Fréquentes page 2.

Tous les participants doivent être à jour de licence.

Si pour un cas de force majeure, votre équipe venait à déclarer forfait, je vous prie de prévenir le plus rapidement possible le secrétariat du Comité. Si cette défection survenait le jour de l'épreuve, prévenez l'arbitre.

Bien cordialement.

Godefroy de Tessières

☎ 06.23.14.62.55 – Mail : godefroy.de.tessieres@colybridge.fr

- **Pour accéder à nos locaux :**

Dirigez-vous vers le fond des Halles, et passez la porte située vers le magasin Bouillet (*pâtisserie*) pour accéder aux ascenseurs (**2^{ème} étage**).

Le dimanche : les Halles sont fermées et vous devrez passer par l'arrière du bâtiment (*vers un grand bac poubelles*). La porte d'entrée se trouve avant l'escalier de secours et le **code d'accès** est le : **1769**.

- **Nous vous rappelons** qu'il est interdit d'introduire des boissons autres que de l'eau et de se restaurer dans les salles de jeu.

Par décision du Bureau Exécutif, l'introduction de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein de la Maison du Bridge.

- **Pour vous garer : le parking est signalé après l'esplanade des Halles de l'Ouest.**

Garez votre voiture au **4^{ème} sous-sol** du bâtiment des Halles. Il est entièrement réservé aux bridgeurs au tarif préférentiel de 6 € (forfait)

- **Nouvelles dispositions concernant les Conventions Peu Fréquentes (CPF) :**

. CPF nécessitant une information préalable de 15 jours et une pré-alerte avant le début du jeu :

- Toute ouverture en Texas ou sous Texas
- Toute ouverture de 1SA pouvant comporter une chicane
- Toute ouverture de 1♥ ou 1♠ ne montrant pas au moins 4 cartes dans la couleur
- Toute ouverture au palier de 2 et au-dessus pouvant montrer une main moyenne contenant 2 voire 3 couleurs longues sans couleur connue d'au moins 4 cartes
- Ouverture de 2SA montrant un bicolore avec au moins une couleur connue dans une main faible
- Toute intervention au palier de 1 en Texas ou sous Texas (*sauf une enchère de bicolore avec une couleur au moins 5^{ème} connue*).

. CPF nécessitant une pré-alerte à la table avant le début du jeu

- Toute ouverture naturelle de 1SA pouvant montrer moins de 15 points d'Honneur
- Toute ouverture au palier de 2 en Texas ou sous Texas
- Toute ouverture au palier de 2 montrant un bicolore faible sans couleur au moins 5^{ème} connue
- Toute ouverture au palier de 3 et au-dessus en Texas ou Namyats
- Toute intervention sur l'ouverture de 1SA ne spécifiant pas de couleur au moins 4^{ème} sauf les interventions montrant un unicolore majeur indéterminé
- Jeu de la carte : le pair impair inversé

A la couleur : les entames de la seconde carte d'une séquence

Entame du 10 ou du 9 « Kantar »

A SA : entame en pair-impair

Entame « Italienne »

Entame « attitude »

Pour plus d'informations, voir le Règlement National des Compétitions catégorie 3.